

LES RESEAUX SOCIAUX PENDANT LA CRISE POST-AFRO-BASKET DAMES 2015 AU CAMEROUN : UN NOUVEL ESPACE PUBLIC DE REVENDEICATIONS CORPORATISTES

Baba WAME

Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication (Esstic)

Université de Yaoundé II-Soa Cameroun

babawame@gmail.com ou baba.wame@univ-yaounde2.org

Résumé

Du 24 septembre au 03 octobre 2015, Yaoundé, la capitale du Cameroun a accueilli la 22ème édition de la Coupe d'Afrique des Nations de Basket-ball Dames, dénommée « Afro basket dames ». Cette compétition qui a rassemblé les meilleures nations de basket-ball féminin en Afrique a été remarquable à plus d'un titre. D'abord parce que c'était le premier Afro-basket jamais organisé par le Cameroun ; ensuite parce que l'édition camerounaise de l'Afro-basket a connu un succès retentissant sur le plan médiatique et enfin parce qu'elle a été pour tous, citoyens et sportifs, notamment pendant et après la compétition, une opportunité d'utiliser les Technologies de l'information et de la Communication (TIC) pour aimer, échanger, discuter, partager et également pour les revendications au sein d'espaces discursifs numériques. Ce dernier constat, nous intéresse singulièrement car ces espaces numériques, structurés comme des réseaux virtuels au sens de Nicolas Demassieux, ont pris des formes inattendues. Dans notre contribution, nous avons choisi d'observer comment les joueuses camerounaises ont construit des espaces numériques de revendications et d'activisme à l'aide notamment du réseau social Facebook. Les analyses épisto-numériques, iconiques et chromatiques des contributions numériques des joueuses pendant et après l'Afro basket 2015 éclairent d'un nouveau jour l'usage des nouveaux médias dans la cadre d'une revendication sociale.

Mots clés : *TIC, espaces numériques, réseaux sociaux numériques, communauté virtuelle, revendication sociale, Afro basket 2015, Cameroun.*

Abstract

From September 24 to October 3, 2015, Yaounde, the capital of Cameroon, hosted the 22nd edition of the African Nations Cup of Ladies Basketball, called "Afro ladies basket". This competition, which brought together the best nations in women's basketball in Africa, was remarkable in more ways than one. First, because it was the first Afro-basketball ever organized by Cameroon; secondly because the Cameroonian edition of Afro-basketball has been a resounding success on the media level and finally because it has been for everyone, citizens and athletes, especially during and after the competition, an opportunity to use the Information and Communication Technologies (ICT) for loving, exchanging, discussing, sharing and also for claims within digital discursive spaces. This last observation interest us

particularly because digital spaces, structured as virtual networks in the sense of Nicolas Demassieux, have taken unexpected forms. For this contribution, we chose to observe how Cameroonian basketball players have built digital spaces of demands and activism, notably with the help of the social network Facebook. The episto-digital, iconic and chromatic analyzes of the digital contributions of basketball players during and after Afro basket 2015 shed new light on the use of new media in the context of social advocacy.

Keywords: ICT, digital spaces, digital social networks, virtual community, social claim, Afro basket 2015, Cameroon.

Introduction

Avec l'avènement de l'Internet et de l'une de ses utilisations phares : le Web, qui a permis le développement des nouveaux pôles de communication numérique, ayant favorisé l'irruption sous nos chaumières des réseaux sociaux numériques (RSN), nous pouvons dire qu'une révolution démocratique est en marche grâce aux technologies de l'information et de la Communication (TIC). Ces dernières se sont emparées carrément de notre vie quotidienne. La majorité d'entre-nous vit désormais au rythme des notifications des RSN. Cette montée en puissance des RSN tire son essence sur le fait qu'ils proposent une expérience d'usage plus proche de nos attentes et pratiques ordinaires. « La démocratie voit certains de ses aspects amplifiés par le numérique, selon les choix faits et selon les acteurs concernés », indique Boullier (2016 : 223) et il renchérit : « l'espace public est étendu sur des réseaux [...]. Cela débouche aussi sur des formes d'amplification de mouvements sociaux qui semblent s'appuyés sur ces connexions numériques » (*idem*). Boullier sous-entend que le réseau informatique peut être mis au service d'une conception plus participative de la démocratie.

Du RSN de microblogging Twitter au mastodonte Facebook, il ne fait guère de doute que les réseaux sociaux numériques ont permis de fédérer des petits groupes à travers le monde pour en constituer des mouvements., qui ont donné naissance à des petits collectifs disséminés ça et là. Ils sont devenus une force démocratique alternative que ne pouvaient créer les médias traditionnels. En effet, de plus en plus, les RSN sont entrain de s'imposer comme le lieu par excellence des débats citoyens, la grande place du rejet de la démarcation sociale et politique entre gouvernants et gouvernés, du refus de la césure entre représentants et citoyens. Avec les RSN, nous pouvons également émettre l'idée de la promotion d'une forme de délibération élargie,

d'auto régulation et de mise en place des collectifs transnationaux voire de l'essor de compétence critiques. Au regard de l'émergence de cette forme de débat public, qui s'autorégule pour constituer un puissant mouvement de masse. Nicolas Demassieux² indique que cette lame de fond est due au fait que les réseaux sociaux numériques sont très faciles d'utilisation et d'excellents vecteurs de diffusion d'informations et de messages à peu de frais. En effet, l'engagement à peu de frais consubstantiel aux RSN facilite l'élargissement de la sphère publique, créant ainsi de nouveaux lieux de débat et d'expression citoyenne. Ils renouvellent aussi la sociologie de l'activisme en créant une sorte d'« activisme en pantoufle ». La liberté d'expression s'en trouve renforcée grâce à ce que Blaise Mao (2016) considère comme la montée en puissance des « niches de masse » à savoir des petits groupes qui s'agrègent pour créer des mouvements de masse, creusets de la libre expression et des revendications sociales.

En s'appuyant sur cette observation, nous pouvons considérer, avec Dominique Cardon (2010), que « l'étude des formes de communication dans les réseaux sociaux constitue un laboratoire des alternatives à la démocratie représentative. » Partant de ce constat, cet article vise à expliquer comment les réseaux sociaux numériques, en l'occurrence Facebook, ont constitué une alternative au pouvoir des médias traditionnels pro-gouvernementaux lors de la période de revendication des primes de participation des joueuses camerounaises à l'édition 2015 de l'Afro basket.

1. Cadre théorique et méthodologique

La période sur laquelle se focalise notre contribution s'étend du 03 au 17 octobre 2015. Deux semaines au cours desquelles les joueuses camerounaises étaient en grève. Elles réclamaient aux responsables sportifs camerounais, une prime individuelle de participation et de qualification en finale de l'Afro Basket 2015 de 15 millions FCFA (22 800 euros). Notre corpus se compose des échanges numériques (textes et images) diffusés pendant la période susdite sur le réseau social Facebook.

² Nicolas Demassieux, Directeur de la Recherche à Orange-France, Table ronde du 09/04/2016 au Collège des Bernardins -Paris

Une des difficultés méthodologiques majeures qui s'est posée à nous consistait à répondre aux préoccupations suivantes :

- Comment se construit une revendication sociale au tour des communications numériques épistolaires et iconiques
- Quelle est la portée d'une image véhiculée sur les réseaux sociaux ?

Pour simple qu'elle paraisse, cette réflexion s'avère sinueuse et difficile à mener car les rapports entre la communication tant iconique qu'épistolaire et la société ont beaucoup évolué avec l'avènement des réseaux sociaux numériques. Si le texte qui relève de la communication écrite semble poser moins des problèmes, par contre l'image qui est un manifeste avec une part de figuration et un mode de représentation physique qui s'accompagne ou pas de textes et/ou du son, convoque une grammaire de l'image et des codes intersémiotiques.

2. Bref rappel historique des revendications des primes par les sportifs camerounais

Le 04 octobre 2015, à peine les lampions de la 22^{ème} édition de la Coupe d'Afrique des Nations de Basket-ball dames éteintes au Palais des sports de Yaoundé, l'équipe nationale du Cameroun, qui a terminé au pied du podium (battues en finale par les Lionnes du Sénégal), s'offrait une crise aux relents médiatiques insoupçonnés. Elle refuse la somme de 2 millions FCFA (3 000 Euros) que lui propose la Fédération Camerounaise de Basket-ball (Fecabasket). Les vice-championnes d'Afrique de basket-ball veulent être payées proportionnellement aux résultats. Elles réclament une prime de 15 millions FCFA (22 800 Euros) pour chaque joueuse. Pour marquer leur détermination, elles refusent de quitter l'hôtel où elles sont logées. Elles boycottent les médias traditionnels camerounais et décident de ne s'exprimer que sur Facebook. Le bras de fer avec les autorités sportives camerounaises va durer deux semaines. Le 17 octobre, la présidence de la République du Cameroun répond favorablement à leur demande et octroie à chaque joueuse 15 millions FCFA.

Quelques mois plutôt, en juillet 2015, c'était l'équipe nationale féminine de football, éliminée de justesse en huitième de finales de la Coupe du monde de football au Canada, par la Chine, qui défrayée la chronique. De retour au Cameroun, elle avait décidé de ne pas quitter l'hôtel de

Yaoundé où tout le staff de l'expédition canadienne était logé, tant que l'Etat camerounais ne daignait pas supprimer la taxe de 16,5% (Taxe sur les revenus non commerciaux) sur la prime de participation à elle octroyée. Ces deux crises, ne sont pas sans rappeler celle, plus médiatique de 2014, des Lions indomptables, l'équipe nationale de football du Cameroun et la fédération camerounaise de football. Quatre jours avant le début de la phase finale de la coupe du monde de football masculin 2014 au Brésil, les footballeurs camerounais ont refusé d'embarquer pour le Brésil en raison d'un désaccord sur les montants de primes des matches et des arriérés de primes de participation non payées.

Fait remarquable lors de toutes ces crises, le choix des sportifs de communiquer via les réseaux sociaux pendant la période de crise. Un choix judicieux car il a joué un grand rôle dans le dénouement heureux de ces trois cas de revendication de primes par les sportifs camerounais. L'accessibilité et la convivialité des réseaux sociaux numériques ont été une trouvaille magique pour les sportifs camerounais.

La revendication des primes par les sportifs camerounais, un sujet tabou, longtemps gérée dans des cadres institutionnels et peu démocratiques que sont le cabinet feutré du ministre des Sports et les pages sportives « sous contrôle » des médias traditionnels à capitaux publics, s'est désormais démocratisée. L'émergence des réseaux virtuels de communication a contribué à fragmenter l'espace public, donnant naissance à un nouvel espace, plus libre, plus démocratique.

3. Les groupes camerounais sur Facebook

Sur Facebook, il existe trois types de présence : le profil, la page et le groupe. Selon les conditions générales de Facebook, le profil correspond à un compte créé par toute personne physique. La page est un compte dédié aux organisations, entreprises, célébrités et marques connues. Les pages sont créées généralement par des entreprises cherchant à promouvoir leurs produits ou services ou par des organisations défendant certaines causes. Un profil Facebook qui comptabilise plus de 5 000 *followers* (amis) devient de fait une page. Les amis deviennent dans ce cas des abonnés. Le troisième type de présence sur le réseau social numérique, Facebook est le groupe, qui est un espace d'échange virtuel créé autour d'un centre d'intérêt. Il peut être ouvert (public), fermé ou secret.

Il est à noter que c'est l'activité des membres d'un groupe qui donne de la valeur et de la qualité au groupe. Les groupes les plus dynamiques sont généralement fermés et liés à une communauté d'intérêt, à l'instar du « Hall of Fame basket-ball Cameroun », le groupe des amoureux de basket-ball au Cameroun.

Selon un décompte fait, fin 2015, par le Conseil National de la Communication (CNC) du Cameroun, le pays compte près de 2 769 groupes sur Facebook. Au regard des noms et des thématiques des groupes, force est de constater que les Camerounais créent des groupes pour tout et très souvent pour n'importe quoi. Ainsi on peut trouver sur Facebook : « Soirées camerounaises », un groupe de speed dating ou encore « Si tu n'es pas frais ne poste rien » le groupe des jeunes camerounais de moins de 25 ans. Ou encore « Pounded yam », le groupe culinaire des adeptes de l'igname pilé.

Cette vitalité camerounaise sur Facebook a été d'un grand apport lors de la crise post-Afro basket dames 2015 au Cameroun. Les groupes Facebook ont servi de relais à la revendication des joueuses camerounaises. Deux groupes « Le Cameroun c'est le Cameroun » et « Hall of Fame basket-ball Cameroun » ont été particulièrement actifs. Ils ont été sollicités dans des proportions considérables par les internautes et les sportifs. Au plus fort de la crise, ils ont constitué une alternative aux médias traditionnels.

L'énergie débordante des Camerounais sur les RSN pendant la période de notre étude peut s'expliquer par deux facteurs. Le premier facteur, la revendication des basketteuses survient trois mois seulement après celle des footballeuses camerounaises, qui a connu un écho retentissant grâce aux nouveaux médias. Dans le cas des footballeuses, outre les internautes, les footballeuses se sont impliquées personnellement en faisant circuler des photos et des vidéos les montrant fatiguées, repues et calfeutrées dans leurs chambres d'hôtels. Dans le même temps, la télévision et la radio nationales annonçaient qu'elles avaient reçu intégralement leurs primes et avaient quitté depuis belle lurette l'hôtel. Ces photos et certaines vidéos diffusées par les internautes et par les Lionnes indomptables ont été reprises par les médias traditionnels internationaux et les RSN. La diffusion en mondovision de ces contenus sur des supports alternatifs a vraisemblablement permis de disqualifier la communication gouvernementale et contraint les

autorités sportives au paiement intégral des primes réclamées par les footballeuses. On peut donc penser que les internautes et les basketteuses ont voulu reproduire la même recette gagnante.

Le second facteur qui pourrait expliquer cette ruée vers les RSN, est sans doute la configuration même du réseau et l'écriture multimédia, comme le souligne Yves Jeanneret (2001) : « les personnes impliquées dans le réseau Facebook sont soumises dans cet espace à des logiques multiples, nous devons considérer la mise en œuvre de ce dispositif comme un changement social ». Les RSN ont inéluctablement suscité un changement qui n'a pas laissé indifférente la jeunesse camerounaise. Ainsi sommes nous entrain de voir émerger une nouvelle manière de penser le pouvoir, qui ouvre une nouvelle perspective vers une rupture par rapport à un passé encore d'emprise des gouvernants sur les médias. Ce constat invite donc à accorder une attention soutenue à la formation d'images propres à un collectif et à la constitution structurante des réseaux sociaux via Facebook.

4. Images et chromatisme dans la construction d'une revendication

Avec les RSN, la communication se retrouve de plus en plus au centre d'une réflexion féconde. L'étude d'une image, par exemple, confère à la communication en ligne le statut d'acte de production fondé sur la liberté d'expression. Pour saisir la signification d'une illustration, il faudrait nécessairement intégrer plusieurs paramètres. Tout d'abord, le cadre sémiologique d'étude de l'iconique, puis le cadre sociologique pour appréhender les formes symboliques et le contenu idéologique.

Dans cette contribution, nous proposons une approche sémiotique des images diffusées par les internautes et les basketteuses camerounaises dans un contexte socio-sportif de crise.

4.1. La mise en scène de la revendication par l'image

Les images 1 et 2 ci-après, ont été choisies et diffusées par les basketteuses elles-mêmes sur les RSN, au plus fort de la crise post Afro basket dames 2015. Mises en parallèle, ces deux images représentent pour l'image 1, les joueurs de l'équipe nationale de football du Cameroun, à l'aéroport de Yaoundé, qui refusent d'embarquer tant que leurs revendications ne sont pas satisfaites. L'image 2 est celle des

basketteuses assises à même le sol dans une chambre de l'hôtel, dans l'attente que le gouvernement satisfasse leur revendication.



Image 1- L'équipe nationale de football messieurs, Juin 2014, (D.R)



Image 2- L'équipe nationale de Basket-ball dames, Octobre 2015 (D.R)

Evoquant les parallèles exemplaires, Florence Goyet (2006) énonce les concepts opératoires de parallèle-homologie et de parallèle-différence. Pour l'enseignante de Littérature générale et comparée de l'Université Stendhal de Grenoble 3, les parallèles-homologie se manifestent dans le redoublement d'un récit afin « d'en dégager les implications profondes » Goyet (2006). Quant aux parallèles-différence, elles ont lieu entre des

illustrations ou personnages qui « permettent de mieux saisir les différences entre elles ou eux, sur fond de ressemblance » (ibid). A la suite de cette réflexion, nous pouvons dire que la revendication des joueuses fonctionne en parallèle et de manière complémentaire avec celle des footballeurs. Le parallèle entre ces deux images, dont les personnages centraux (les sportifs) évoluent dans le même monde, met aux prises des situations identiques, ce qui permet de mieux saisir le message sur fond de comparaison.

La mise en scène de la revendication (le cas ici, des primes de participation à une compétition) repose sur un événement discursif qui confère à l'image une profondeur dont la compréhension nécessite une certaine culture du contexte sportif camerounais. Le lien de causalité qui sert de ressort à la représentation en parallèle de la posture des footballeurs et celle des joueuses, démontre l'efficacité de la mise en œuvre méthodique d'une revendication sociale. Les deux images entretiennent un lien d'implication réciproque. Ainsi, tout se passe comme si les mêmes actions doivent entraîner les mêmes résultats. Autrement dit, le but visé par ce parallèle est de mettre sur pied une comparaison où le parallélisme fait apparaître l'égalité, voire l'identité d'action donc de résultat. Explicitement, joueuses et footballeurs, même combat et donc même aboutissement. La revendication des footballeurs ayant connu une fin heureuse en 2014, celle des joueuses en 2015 doit également connaître une issue positive.

Par-delà cette analyse par parallélisme, le choix voulu d'un fait du passé (image 1) pour renforcer l'énonciation (image 2) pose la question de la prise intellectuelle sur le réel par le système de communication au travers des RSN. Tout en s'appropriant le réel, la communication en réseau peut articuler un événement du passé au présent de l'énonciation, ce qui lui donne l'opportunité de donner une vision sur l'actualité socio-sportive au Cameroun. Dans ce sillage, la communication iconique sur les RSN se positionne au-delà d'une simple représentation ludique, mieux elle sublime une énonciation.

4.2. Le chromatisme au service de la revendication

A l'image des tableaux des impressionnistes (Auguste Renoir, Edouard Monet, Paul Cézanne, ...) où le décor, les couleurs souvent vives jouent des rôles aussi importants que les personnages du tableau, les images 2 et 3 des joueuses mettent en symbiose plusieurs formes sémiotiques. En effet, on voit des sportives fatiguées, anxieuses, assises

à même le sol dans un décor spartiate. Une posture axiologique qui marque leur détermination à aller jusqu'au bout de leur revendication. La pertinence de cette observation vient renforcer l'usage des couleurs ou chromatisme qui assume une fonction sémiotique majeure dans la recomposition de ces deux illustrations en acte de revendication.



Image 3- Les Basketteuses camerounaises, Octobre 2015 (D.R)

En effet, ce qui retient le plus l'attention sur les images 2 et 3 est la prédominance de la couleur verte. Le symbolisme du vert est très évocateur pour les Camerounais. Le vert est la première des trois couleurs du drapeau national. Il est aussi et surtout la couleur des maillots des équipes nationales, ce qui confère explicitement à leur revendication une union sacrée. Selon l'historien Michel Pastoureau (2013) « la symbolique la plus forte du vert, c'est une partie en train de se jouer : pelouses des terrains de sport (...), où se décide l'avenir d'une équipe, d'un groupe, d'une entreprise ». Il précise également que « Le vert incarne la chance, donc la fortune et l'argent ». En jouant sur le symbolisme du vert, on peut logiquement dire que le choix de cette couleur par les sportives camerounaises n'est ni fortuit ni gratuit. A travers le vert, elles marquent leur détermination à aller jusqu'au bout de leur revendication financière.

5. Revendication et genres discursifs

Dans cette partie de notre contribution, nous voulons mettre en évidence les différents genres discursifs convoqués par les joueuses camerounaises sur les RSN, notamment dans le groupe Facebook « Hall of Fame Basket-ball Cameroun » pour plus de visibilité et de lisibilité de leurs revendications.

Dominique Maingueneau (2007) établit une typologie des discours selon leur contexte socio-historique de production. Il distingue ainsi les types de discours (publicitaires, littéraires, ...), les genres de discours (lettre, épopée, ...) et les types de séquence (narration, description, ...). Nous avons choisi de présenter les genres discursifs en rapport avec les types de séquence, afin d'éviter que les productions ne soient contestées dans leur légitimité structurelle par des considérations d'ordre normatif. Nous avons sélectionné dans le groupe Facebook « Hall of fame Basket-ball Cameroun » trois micro-genres discursifs qui valident l'énonciation.

5.1 Le genre discursif argumentatif

Les commentaires sur les RSN reposent généralement sur le niveau argumentatif. Les RSN étant une agora où l'on vient pour défendre une idée ou soutenir une opinion. Aux premiers jours de la revendication, les joueuses expliquent, en faisant appel aux arguments qu'elles jugent crédibles, pourquoi elles revendiquent une prime de 15 millions FCFA.

« Nous, joueuses de l'équipe nationale de basket-ball du Cameroun tenons à informer le peuple camerounais que l'Afro-basket dames 2015 a été un événement festif et économique dont nous avons été les principales animatrices.

Nous devons être rémunérées à la mesure de nos performances. Nous avons joué 8 matches pour 7 victoires et une seule défaite en finale

La majorité des joueuses ayant pris part à cette compétition, évoluent dans des clubs européens ou américains avec un salaire entre 1500 et 2500 euros sans compter d'autres avantages.

Nous avons abandonné coéquipières et familles pendant 4 mois pour répondre à l'appel des autorités camerounaises, prenant ainsi le risque de se blesser (fin de carrière), le risque de périr dans un accident d'avion par exemple (eh oui on a des cas dans le monde).

En réclamant une prime individuelle de 15 millions, nous demandons juste la reconnaissance de tous ces sacrifices »

5.2 Le genre discursif poétique

Lors de la période de crise post-Afro basket ball dames 2015, le genre discursif poétique n'était pas une panacée, nous en avons cependant déniché quelques uns, comme cet exemple où l'internaute fait une ode à la prime revendiquée.

*« Ma prime chérie, je ne veux pas te partager
Ne m'en veux surtout pas pour le bruit...
C'est juste que si je ne fais pas ça, je ne te verrai plus
Et comme je ne veux pas te perdre ; j'insiste mon bébé... »*

*Ils me demandent tous de prendre d'abord « un peu »
Mais je t'aime chère prime, de toutes mes forces
Dans leurs poches jamais je ne t'abandonnerai
C'est pourquoi je te veux entière et en espèces! »*

On observe ici l'usage répétitif du mot prime « *Ma prime chérie...* », « *Je t'aime chère prime...* », qui inscrit le discours dans une sphère poétique.

5.3 Le genre discursif injonctif

L'injonction se caractérise par une certaine influence qu'exerce un émetteur de message sur un ou des récepteurs. Il se traduit par un ordre, une prescription, une demande pressante... à l'instar des deux commentaires ci-après.

*« IL FAUT RECOMPENSER ces basketteuses qui ont tout donné pour redorer le blason de ce pays terni par les bandits au col blanc »
« Monsieur le président de la République, IL FAUT PAYER les basketteuses.
Le peuple camerounais vous ordonne de le faire vite... »*

Dans les deux exemples ci-dessus, la modalité injonctive est énoncée de façon flagrante par l'usage des lettres capitales « *IL FAUT RECOMPENSER* » et « *IL FAUT PAYER* » qui marquent une agressivité de la part des internautes. Dans le second cas, cette agressivité se traduit par une démesure langagière, quand l'internaute ordonne au président de la République de vite payer les basketteuses.

Conclusion

Notre contribution qui s'intitule « Les réseaux sociaux pendant la crise post-Afro-basket dames 2015 au Cameroun : un nouvel espace public de revendications corporatistes » avait pour ambition de montrer

comment les réseaux sociaux, plus précisément Facebook pouvait se muer en espace public servant à la mobilisation populaire au tour d'une revendication sociale. La faisabilité de cette réflexion a impliqué une analyse tripartite : image, couleur et texte. S'agissant de l'image, l'analyse peut être simple ou complexe car le rapport texte / image, au sens de Barthes (1953), telle qu'elle apparaît à travers les dispositions du code iconique, s'organise selon un dispositif se déployant à plusieurs niveaux. Concrètement, la construction d'une revendication sur les réseaux sociaux est la résultante des diverses dispositions ou mise en scène de plusieurs mode d'expression sémiotique. D'où la nécessité de prendre en compte l'ensemble des dispositions internes à une image (personnages, chromatisme, décors...) et de dépasser l'esthétique pour appréhender le sémantisme.

Enfin, devons-nous insister sur la portée et l'influence des productions discursives sur les réseaux sociaux car la question subsidiaire qui se pose est celle du rôle qu'ils jouent dans la construction des axes de la démocratie électronique définis par Thierry Vedel (2003). L'axe de l'information du citoyen éclairé grâce au décryptage et l'appropriation des informations. C'est généralement le cas sur Facebook. Ensuite l'axe de l'échange par la libre expression, qui est bien visible au travers du foisonnement des genres discursifs dans les commentaires de membres des groupes Facebook et enfin l'axe de la consultation et de la prise de décision avec les citoyens qui sont co-constructeurs du débat public. Globalement, nous pouvons affirmer que les réseaux sociaux contribuent à l'émergence d'un nouvel espace public démocratique propice à toutes sortes d'activisme.

Références bibliographiques

BARTHES, Roland (1953), *Le degré zéro de l'écriture de Eléments de sémiologie*. Paris, Ed. Le Seuil.

CARDON, Dominique (2010), *La Démocratie Internet. Promesses et limites*, Paris : Ed. Le Seuil.

GOYET, Florence (2006), *Penser sans concepts : fonction de l'épopée guerrière*. Paris, H. Champion.

JALINIERE, Hugo (2016), *Les réseaux sociaux menacent-ils notre cerveau ?*. <http://www.sciencesetavenir.fr/grandsdebats/sciences/20160409.OBS8175/science-et-conscience-les-reseaux-sociaux-menacent-ils-notre-cerveau.html> (consulté le 10 avril 2016)

JEANNERET, Yves (2011). *Du mythe de l'intégration à la fabrique de l'évidence. Document numérique*, N° 5, pp 155-180

MAINGUENEAU, Dominique (2007). *Énonciation en linguistique française*. Paris, Hachette.

MAO Blaise, SAINTOURENS Thomas (2016), *Cyber Fragiles - Enquête sur les dangers de nos vies connectées*. Tallandier, 304 pages.

PASTOUREAU Michel (2013), *Vert, Histoire d'une couleur*. Paris, Seuil, 240 pages

VEDEL, Thierry (2003), *L'idée de la démocratie électronique. La Tour d'Aigles*, Ed. de l'Aube.